

Clichy, le lundi 24 mars 2014

Signature du contrat de cession par L'Oréal à Nestlé de sa participation dans Galderma

Le Conseil d'administration de L'Oréal, réuni le lundi 10 février 2014, a autorisé le rachat par L'Oréal à Nestlé d'un bloc de 48.500.000 actions L'Oréal, représentant 8% du capital. Ce rachat, qui a été annoncé dans un communiqué le mardi 11 février 2014, est soumis à la réalisation d'une condition suspensive qui est la cession à Nestlé des titres détenus par L'Oréal dans Galderma.

Cette cession a été autorisée par le Conseil d'administration de L'Oréal, réuni le jeudi 20 mars 2014, après que les instances représentatives du personnel des sociétés concernées aient rendu leur avis.

Le vendredi 21 mars 2014, L'Oréal a signé avec Nestlé le contrat de cession, la réalisation de la cession étant conditionnée à l'autorisation d'autorités de la concurrence.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OREAL DU JEUDI 17 AVRIL 2014

Dans la mesure où ce contrat de cession entre dans le champ d'application de la procédure des conventions règlementées, l'Assemblée Générale de L'Oréal du jeudi 17 avril 2014 statuera sur un rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à ce contrat de cession.

L'avis de convocation à l'Assemblée Générale qui sera prochainement publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) comprendra, par rapport à l'avis de réunion publié au BALO le mercredi 12 mars 2014, un projet de résolution additionnelle au titre de cette convention règlementée.

Ce projet de résolution additionnelle, son exposé des motifs et le rapport spécial des Commissaires aux comptes présentant la convention de cession peuvent être consultés sur le site Internet www.loreal-finance.com (rubriques Information Financière / Information Règlementée / Documentation Assemblée Générale).

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean-Régis CAROF
Tel : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tel : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Stéphanie CARSON PARKER
Tel : 01.47.56.76.71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
